

Paris, le 27 avril 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Plan HULOT : oui à l'incitation, non au malus !

Le plan de rénovation énergétique présenté hier à Angers laissait augurer de bonnes mesures pour les propriétaires : politique du guichet unique, simplification réglementaire, prime versée immédiatement après les travaux, ouverture des aides à l'ensemble du public, etc.

Cependant, le Ministre HULOT s'est prononcé dans un second temps favorablement au système du BONUS/MALUS en fonction de la performance énergétique du logement, alors qu'il semblait être abandonné.

Jean PERRIN, Président de l'UNPI, s'oppose très fortement à cette mesure et appelle le Ministre à rester fidèle au plan incitatif qu'il a présenté hier à Angers : aides et simplifications plutôt que la coercition.

Il rappelle que les propriétaires n'ont pas tous la capacité financière permettant de payer des travaux obligatoires, d'autant que le retour sur investissement n'est pas immédiat et les aides financières prévues insuffisantes pour certains ménages. Par ailleurs, la confiance est mise à mal par l'augmentation de CSG, l'application exclusive de l'IFI et l'exclusion du prélèvement forfaitaire unique. Enfin, les inquiétudes sur l'augmentation massive de la taxe foncière pour combler la perte liée à la suppression de la taxe d'habitation restent au centre des préoccupations des propriétaires. Il n'est pas question d'y appliquer un malus supplémentaire !

Les propriétaires sont favorables à la rénovation énergétique, mais il est inacceptable d'imposer des mesures qui vont une nouvelle fois casser l'offre locative et mettre en danger la solvabilité des propriétaires.

### Contact presse

Anne PRONIER  
[www.unpi.org](http://www.unpi.org)

01 44 11 32 54

[anne.pronier@unpi.fr](mailto:anne.pronier@unpi.fr)